



PREMIER MINISTRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

# FILINFO

RESORPTION DES BIDONVILLES

n°37

Le fil info "résorption des bidonvilles" rend compte des actions de la DiHal en matière de résorption des bidonvilles. Il donne plus largement des informations sur l'actualité dans ce domaine. Pour vous abonner, vous désabonner, ou envoyer vos contributions sur les initiatives menées dans vos territoires, écrivez-nous à l'adresse : [pole-resorption-bidonville.dihal@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pole-resorption-bidonville.dihal@developpement-durable.gouv.fr)



## A la une

### La résorption des bidonvilles inscrite dans les engagements de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

Lors de la présentation de la *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté*, le 13 septembre 2018, le Président de la République a souligné que la résorption des bidonvilles y était pleinement intégrée. La stratégie s'articule autour de cinq engagements majeurs afin de lutter contre la pauvreté. **L'engagement n°2 de la Stratégie, intitulé « Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants », doit**

notamment permettre d'agir sur les conditions de vie et de logement des enfants afin de réduire les privations subies, d'accompagner les familles vers une sortie rapide de leur situation et favoriser la scolarisation durable. **C'est dans ce cadre que l'objectif de résorption des bidonvilles a été réaffirmé par le Président qui a rappelé qu'un des enjeux majeurs de cette stratégie demeure l'accès des mineurs aux droits fondamentaux.** L'articulation entre résorption des bidonvilles et la *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté* se traduit par une étroite collaboration avec la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes (DIPLPEJ). Cette articulation se traduit également par un pilotage commun de la mesure visant à créer des maraudes mixtes (par à une contractualisation entre les départements et l'Etat) afin de mieux prévenir les situations attentatoires aux droits des enfants et mieux les protéger.



© Droits réservés

Emmanuel MACRON lors de la présentation de la stratégie le 13 septembre 2018

Présentation de la stratégie [ici](#).

## 2<sup>ème</sup> réunion de la Commission nationale de suivi de la résorption des bidonvilles

Le 7 novembre 2018 s'est tenue la deuxième réunion de la Commission nationale de suivi de la résorption des bidonvilles sous la présidence du Dihal. Elle a été l'occasion d'une présentation sur l'articulation de la résorption des bidonvilles avec la *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté* (cf. plus haut) par la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Trois correspondants départementaux ont par ailleurs fait un **point sur leurs actions et les stratégies développées dans leurs territoires : le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie**. Le 11<sup>ème</sup> état des lieux national a aussi été présenté (voir ci-dessous). Enfin, il a été fait un point sur le travail des groupes thématiques installés par la Commission nationale (accès aux soins, coopération

décentralisée, propos haineux sur internet, etc.) La prochaine réunion aura lieu le 19 mars 2019.



© Droits réservés

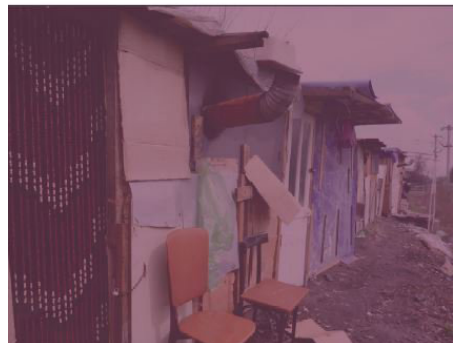
## Publication des résultats de la 11<sup>ème</sup> enquête nationale recensant les bidonvilles et squats présents en France métropolitaine

Depuis 2012, la Dihal réalise chaque semestre un état des lieux national du nombre de bidonvilles et de squats présents sur le territoire métropolitain. Ce recensement s'appuie sur les données communiquées par les correspondants départementaux de la Dihal.

Le 11<sup>ème</sup> recensement qui était le premier réalisé dans le cadre de la nouvelle impulsion donnée par l'instruction gouvernementale est sorti en octobre. Il en ressort qu'au premier juillet 2018, **16 090 personnes étaient recensées sur 497 sites** répartis sur 41 départements. Parmi ces 16 090 personnes, 4 186 mineurs ont été identifiés (pour 306 sites renseignés). Les cinq départements les plus concernés regroupant 46% de l'ensemble des personnes sont : la Seine-Saint-Denis (12% de la population recensée), la Loire Atlantique (12% de la population recensée), les Bouches-du-Rhône (8% de la population recensée),



**ÉTAT DES LIEUX DES BIDONVILLES  
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE  
AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2018**



© Droits réservés

la Gironde (7% de la population recensée) et le Nord (7% de la population recensée).

En outre, 33% des personnes vivent en Île-de-France.

Si le nombre de personnes vivant en bidonvilles augmente légèrement par rapport au précédent recensement (+1265 personnes, soit une hausse de 9%), cela s'explique principalement par une meilleure information fournie par les correspondants départementaux, imputable à la dynamique créée par l'instruction du 25 janvier 2018.

Enfin, pour la première fois, le recensement donne **une vision territoriale de la répartition des bidonvilles sur le territoire métropolitain, grâce à la publication de fiches**

**départementales.**

Le recensement est disponible [ici](#).

## La Dihal, lauréate de la Fabrique numérique pour son projet de plateforme dédiée à la résorption des bidonvilles

La Dihal fait partie des **huit lauréats sélectionnés pour participer à la Fabrique numérique, incubateur du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du Ministère de la transition écologique et solidaire**. Le projet présenté par la Dihal, intitulé **Action Bidonvilles**, consiste à développer une plateforme numérique de résorption des bidonvilles. Son développement a commencé mi-novembre et s'inscrit dans le cadre d'une démarche spécifique, qui entraîne une première mise à disposition de la plateforme dans des délais courts (avec une version *beta* après 2 à 3 mois), tout

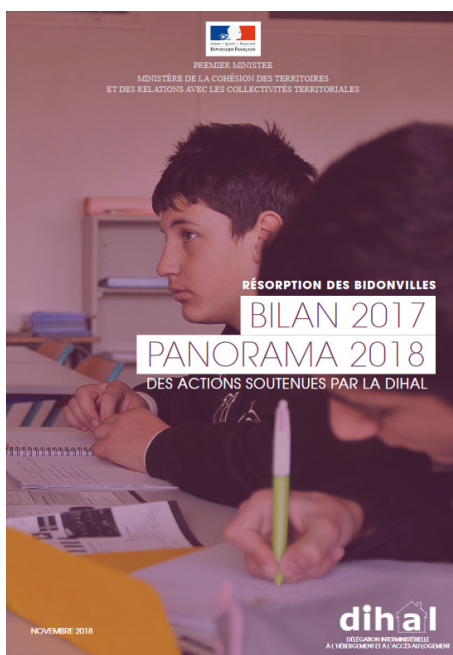
en assurant un processus itératif (soit une évolution constante de l'outil au fil des retours d'expérience des utilisateurs). Dans ce cadre, la Dihal reçoit le soutien d'un « coach » et d'un développeur.

Ce projet doit faciliter le suivi de la résorption des bidonvilles : si vous êtes correspondant(e) départemental(e) ou opérateur, vous pouvez nous envoyer votre demande de participation à ce projet, afin que la Dihal vous sollicite aux différents stades de son élaboration.

Plus d'informations sur la Fabrique numérique [ici](#).

## Publication du Bilan 2017 - Panorama 2018 des actions soutenues par la Dihal

Le Bilan 2017 - Panorama 2018 des actions soutenues par la Dihal vient de paraître. Pour mémoire, grâce à l'instruction du 25 janvier 2018, une enveloppe nationale annuelle de 3 millions de crédits est consacrée spécifiquement au soutien des actions de résorption des bidonvilles devant permettre l'accompagnement des habitants vers le logement et faciliter leur insertion durable. Ces crédits ne sont qu'une partie de l'ensemble des financements provenant des différents acteurs publics, et même privés. Ils jouent un rôle de levier en permettant la valorisation et le développement des bonnes pratiques. Le Bilan 2017 fait état de **73 actions, portées par 46 opérateurs, concernant 3 600 ménages soit 11 300 personnes**. Parmi celles-ci, 5 275 sont des enfants en âge d'être scolarisés, ce qui représente



© Droits réservés

une augmentation de 46 % par rapport à 2016. En outre, 4 680 personnes ont bénéficié d'un accompagnement social global. Au total depuis 2013, grâce aux actions soutenues par la Dihal, la DGCS et la DHUP, 12 610 personnes ont été hébergées ou logées dans le cadre de l'accompagnement social, dont 5 132 ayant accédé à un logement autonome, plus de 2 800 personnes ont accédé à un emploi et 7 075 enfants ont été scolarisés. **Entre 2016 et 2017, le nombre de personnes ayant accédé à un logement augmente de 15 % et celui concernant les personnes ayant accédé à un emploi de**

**26%.**

Le Bilan 2017 est disponible [ici](#).

## Ouverture de l'extranet "Résorption des bidonvilles" et appel à contribution

L'extranet "Résorption des bidonvilles" a été présenté à l'occasion de la deuxième réunion de la *Commission nationale de suivi de la résorption des bidonvilles*. Il permet de partager les contacts des acteurs de la résorption des bidonvilles, les documents produits par la Dihal (état des lieux, suivi des actions, ainsi que les fiches et éléments de valorisation des bonnes pratiques), ses partenaires, ainsi que les documents

opérationnels utiles aux porteurs de projets. **Il est possible de nous transmettre les documents utiles** (conventions d'occupation temporaire, contrats avec les ménages, marché d'accompagnement social, etc.). Ils seront **anonymisés avant la mise en ligne**. Pour accéder à l'extranet et/ou partager des documents, adresser un message à : [pole-resorption-bidonville.dihal@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pole-resorption-bidonville.dihal@developpement-durable.gouv.fr)



## Dans les territoires

### La stabilisation du site *Louis le Débonnaire* à Metz : un dispositif partenarial qui fait ses preuves

Le 19 septembre, la Dihal s'est rendue à Metz afin d'assister au Comité de pilotage du site *Louis le Débonnaire* et de participer à une visite du site. Le projet *Louis le Débonnaire* est un **projet d'accompagnement des personnes sur site avec une sortie progressive vers le logement, grâce à un partenariat entre la ville, l'Etat et la Fondation Abbé Pierre**. Les personnes vivant sur le site n'avaient pas été retenues dans un précédent programme d'insertion.

Ce programme de stabilisation, qui doit durer trois ans et dont l'opérateur est *Amitiés Tsiganes*, entame sa deuxième année et présente déjà des résultats positifs. **8 des 16 familles présentes initialement sur le site ont intégré un logement**, 3 des 8 familles restantes ont déjà fait les démarches nécessaires et **le site n'a pas connu de nouvelle installation de publics extérieurs au dispositif**. Lors du Comité de pilotage,

la question de la fin du programme s'est posée : il a été confirmé que le site serait bien fermé au terme des trois années d'expérimentation, comme cela était prévu initialement. **Une évaluation complète doit encore être produite par Jean-Baptiste DAUBEUF** (Université de Lorraine). Il existe par ailleurs une poursuite de l'accompagnement des personnes dans le logement après leur sortie du site.



Site Louis le Débonnaire



## L'inauguration de la résidence sociale *Charles Michel*, à Saint-Denis : un lieu de transition pour des ménages du terrain Voltaire

Le 25 septembre, la résidence sociale *Charles Michel*, à Saint-Denis, a été inaugurée en présence des familles. La ville de Saint-Denis y a en effet réalisé des travaux de réhabilitation importants après être devenue propriétaire de l'immeuble. Au sein de cette résidence, **17 logements étaient réservés à plusieurs ménages occupant le terrain Voltaire**, la douzaine de logement restant étant destinée aux ménages en sortie d'habitat indigne. La gestion de la

résidence est assurée par *Alteralia* qui développe un accompagnement social global à la fois des familles présentes sur le terrain *Voltaire* ainsi que de celles ayant intégré la résidence sociale. Cette résidence sociale doit permettre aux ménages de quitter le terrain *Voltaire*, l'objectif étant de résorber ce site notamment par la mobilisation des places dédiées de la résidence *Charles Michel* au titre de "sas".

## Un parcours de formation visant l'accès à un emploi dans le secteur de la propreté à Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole met en place le projet FLIP « *Français Langue étrangère et premier niveau de qualification vers les métiers de la Propreté* » pour les personnes éloignées de l'emploi, parmi lesquelles les personnes vivant en squats et bidonvilles. Ce projet a été lancé le 18 octobre à l'occasion de la journée nationale des métiers de la propreté, dans le cadre d'une préparation opérationnelle à l'emploi collective

(POEC financée par Pôle Emploi, l'OPCA Transports et services, et Grenoble-Alpes-Métropole).

Ce partenariat associe l'ensemble des services de l'Etat, notamment la Direccte et les acteurs de l'emploi, et permet de contribuer à la construction d'une stratégie territoriale de résorption des bidonvilles.



## Partenariats/Réseaux

### Une coopération renforcée avec la Mission pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

Le 4 octobre, la Dihal a rencontré Elisabeth MOIRON-BRAUD, Secrétaire générale de la MIPROF (Mission pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains), afin d'échanger sur les perspectives de travail communes. Trois axes ont été dégagés. Premièrement, dans le cadre de *la Stratégie de prévention de la délinquance 2018-2022*, la Dihal a proposé la **création de postes de médiateurs/référents, en articulation avec**

**certaines actions de formation de la MIPROF.** La Dihal participe aussi à l'élaboration du nouveau *Plan d'action national de lutte contre la traite d'êtres humains*, qui devrait paraître d'ici la fin de l'année 2018. Enfin, **les échanges au sujet de la question des unions précoces se poursuivent**, alors qu'un livret sur ce sujet est en cours d'élaboration par la Dihal.

<http://stop-violences-femmes.gouv.fr/>

### Journée "emploi" du 4 octobre à Villeurbanne

La DIHAL s'est associée le 4 octobre dernier, à Villeurbanne, à la journée : « *Quels leviers et moyens d'action pour les personnes sans abri éloignées de l'emploi ?* », organisée à l'initiative du CNDH Romeurope et de ses associations membres en région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette rencontre visait à décloisonner les métiers (social, emploi, santé), ainsi qu'à favoriser les échanges et la pluridisciplinarité.



Credits photo: Romeurope



## Europe/International

### 16<sup>ème</sup> réunion plénière du CAHROM à Strasbourg

La Dihal s'est rendue à Strasbourg du 15 au 19 octobre afin de participer au *Dialogue avec la société civile rom* ainsi qu'à la 16<sup>ème</sup> réunion du CAHROM. Ces réunions de travail ont permis d'évaluer les projets développés

par le Conseil de l'Europe, notamment *Romact*, mais ont aussi permis d'identifier les thèmes essentiels du prochain CAHROM, qui sera organisé à Toulouse en juin prochain.

## 14<sup>ème</sup> rencontre des Points de Contact Nationaux Roms de la Commission européenne

Le 8 et 9 octobre, la Dihal s'est rendue à la 14<sup>ème</sup> rencontre des Points de Contact Nationaux Roms à Bruxelles, qui portait sur la thématique des inégalités en termes de santé et d'accès au logement des populations à travers l'Union européenne. Věra

JOUROVA, Commissaire européenne à la Justice, aux Consommateurs et à l'Égalité des genres, est intervenue pour rappeler l'importance de la lutte contre les propos haineux envers les personnes roms, notamment sur internet.

## Un appel à projet à l'attention des villes et métropoles pour la mobilisation de fonds FEDER de l'Urban Innovative Action (UIA): des candidatures avant le 31 janvier

Au titre de l'axe "Urban poverty" de cet appel à projet, les villes, intercommunalités ou groupements de plus de 50.000 habitants peuvent candidater pour un projet de 3 à 4 années à compter de la date d'approbation de la demande, **pour un montant pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros de cofinancements** (avec des cofinancements à hauteur d'au moins 20% du

coût global de l'action).

La Dihal est disponible pour fournir apporter un appui aux villes, intercommunalités ou métropoles intéressées.

Pour plus d'informations: <https://uia-initiative.eu/fr/call-proposals>

## Livrets de santé bilingues édition 2018 : un outil pour informer les personnes migrantes et faciliter l'accès au soins

Les carnets de santé bilingues, disponibles dans 15 langues différentes dont le roumain, doivent permettre un meilleur dialogue entre les professionnels de santé ou du social. Ils ont été **mis à jour et réédités cette année afin de présenter le système de protection maladie français**, les informations pratiques pour

la vie quotidienne, les droits et les démarches. Pour télécharger ces carnets: <http://inpes.santepubliquefrance.fr/collections/livrets-bilingues.asp>

Pour commander des livrets : <http://moncoupon.santepubliquefrance.fr/>



### Sans commentaires... et sous toutes réserves Revue des sujets relayés sur internet et dans la presse

- [Dans le cadre du projet start up d'Etat, un nouvel outil numérique est mis à la disposition de tous les acteurs, au premier rang desquels les collectivités, afin de mobiliser toutes les aides financières existantes](#)
- [Conférence « La réussite professionnelle des Roms » organisée par l'association Rencontre Roms Nous ! à Toulouse](#)
- [Radio France et de son orchestre philharmonique offrent un concert interactif à des enfants pris en charge par l'Association les Enfants du Canal](#)
- [L'action du CCAS de Metz sur le site Louis le Debonnaire à l'honneur du Journal de l'Union nationale des centres communaux d'action](#)

sociale

- [Le Parisien se fait l'écho de l'exposition sur "la Zone", présentée à la galerie Lumière des Roses \(Montreuil\) jusqu'au 8 décembre](#)
- [L'eau dans les bidonvilles des pays du Sud: l'action de l'ONG Eau et Vie et de la Fondation Suez](#)
- [Selon La Provence, la Fondation de France distingue l'action de Jane Bouvier à Marseille, lauréate du Prix Coup de coeur](#)
- [La Croix présente les casiers solidaires mis à la disposition des sans-abri à Montreuil](#)
- [France info revient sur la sortie des ménages du site d'insertion IZE et la réussite de ce dispositif](#)

## 8 avenue Lénine : un documentaire de société sur une famille roumaine vivant à Paris depuis une quinzaine d'années

8 avenue Lénine a été réalisé par Anna Pitoun et Valérie Mitteaux qui travaillent sur ce projet depuis 2002. Ce documentaire suit le parcours d'une jeune femme et de ses enfants depuis leur vie dans des bidonvilles franciliens jusqu'à leur premier logement. C'est le portrait d'une famille cherchant à s'intégrer, malgré les discriminations et les préjugés qui les poursuivent.

La projection de ce film et le livret d'intervention disponible sur internet doivent permettre l'organisation de débats à la fin de chaque séance. Il demeure en salle jusqu'à début décembre et a fait l'objet de plusieurs émissions, notamment celle de 28 Minutes sur Arte (en replay [ici](#)). Plus d'informations : <http://www.8avenuelenine.com/>

